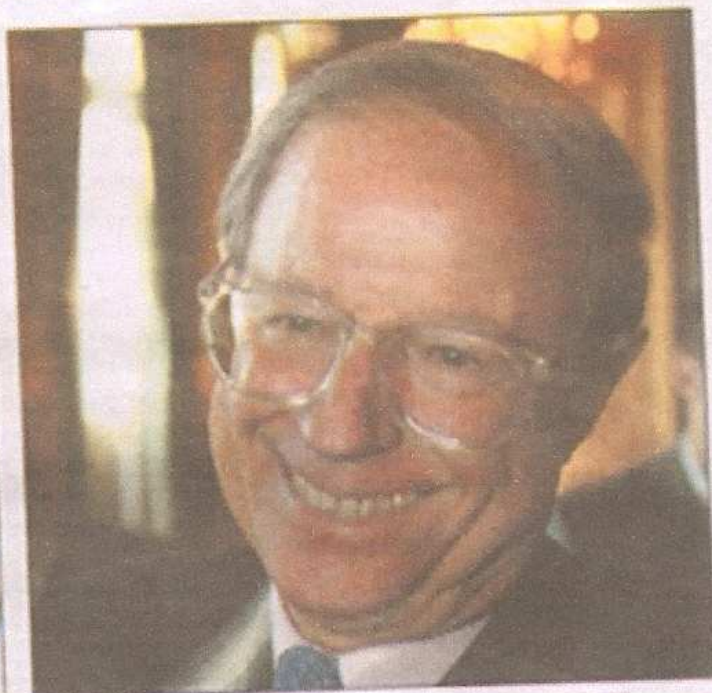


Législatives

26.04.2007

"Le Parisien"

Les sanctions tombent contre les dissidents du XV^e



L'UMP a suspendu Cécile Renson, conseillère de Paris, qui se présente aux législatives dans le XV^e Nord contre le candidat du parti. Le maire, René Galy-Dejean, risque aussi l'éviction. (L.P.YO CORSAN, M. DE MARTIGNAC.)

L'EUPHORIE générale qui a gagné l'UMP parisienne après le bon score de Nicolas Sarkozy dimanche dernier (35,1 % à Paris) n'empêche pas les règlements de comptes au sein du parti du candidat. Cécile Renson, conseillère de Paris du XV^e, a envoyé hier sa lettre de démission du groupe UMP au Conseil de Paris.

Motif : alors que l'UMP avait déjà investi un candidat pour les législatives dans le XV^e-Nord (où Edouard Balladur ne se représente pas), cette proche du maire, René Galy-Dejean, a choisi de se présenter en dissidente. Le parti a donc décidé de la suspendre...

« A compter de ce jour, vous ne pouvez vous prévaloir de votre appartenance à l'UMP, ni utiliser

quelque moyen que ce soit de l'UMP », indique le courrier de suspension signé par le vice-président du parti, Jean-Claude Gaudin. « Puisqu'ils ne m'aiment plus, je ne vois pas pourquoi je resterais au groupe au Conseil de Paris », indiquait hier la suspendue, qui a bien l'intention de « maintenir sa candidature » le 10 juin contre le sénateur Philippe Goujon, par ailleurs patron de la fédération UMP de Paris. Cécile Renson envisage même un rapprochement avec d'autres formations politiques, comme l'UDF.

Cette décision est un nouvel épisode de la guerre qui déchire la droite dans le XV^e arrondissement, depuis que l'UMP a décidé, à l'automne dernier, de ne pas investir le maire de l'arrondissement, René

Galy-Dejean, député sortant dans l'autre circonscription du XV^e-Sud, au profit du ministre des Sports Jean-François Lamour.

René Galy-Dejean avait donc décidé de se présenter en dissident contre l'appareil UMP, qui n'a pas encore prononcé de sanction contre lui. Dominique Baud, autre conseillère de Paris UMP, a aussi décidé de se présenter en dissidence dans cette circonscription, ce qui fait donc cinq candidatures UMP dans le XV^e pour deux sièges ! « Voilà de très bonnes nouvelles », souriait récemment Anne Hidalgo, première adjointe (PS) de Bertrand Delanoë, qui compte sur les divisions de la droite pour décrocher la députation en juin dans le XV^e-Sud.

S.R.